

Communiqué des représentants des salariés au conseil d'administration de l'AFPA adressé aux salariés de l'AFPA par l'intermédiaire des organisations syndicales

Montreuil, le 23 octobre 2017,

Les représentants des salariés au conseil d'administration, pour la juste information des salariés de l'AFPA, prennent l'initiative de diffuser au personnel le texte de la déclaration du Président de l'AFPA informant de sa démission pour la fin de l'année. En effet, les conditions et motivations de cette décision pourraient être de nature à augurer de difficultés accrues et conséquentes pour l'AFPA et ses salariés.

Considérant qu'il importe que chacun-e fasse sienne son opinion, ci-dessous le texte de cette déclaration lue au Conseil d'Administration du 19 octobre 2017 et non officiellement diffusée, à l'heure actuelle, aux salariés.

Je suis arrivé en 2012 comme Président de l'Afpa à un moment extrêmement difficile de l'histoire de cette Grande Maison, fort de mon expérience de Directeur Général Adjoint du groupe Thales, avec deux convictions : ce sont les compétences et l'engagement des équipes qui fondent la compétitivité d'une entreprise ; les changements technologiques vont être violents et nécessiter un effort accru de formation – mise en œuvre grâce à des solutions nouvelles- aux métiers de demain.

La mort de l'Afpa aurait été un gâchis national et je me suis efforcé de mon mieux depuis, avec l'aide des directeurs généraux successifs, et de l'ensemble des équipes en région comme au siège, à redonner confiance aux équipes, à nos partenaires, aux stagiaires, à refonder l'Afpa sur ses valeurs autour de l'utilité sociale, à engager sa transformation, à améliorer sa compétitivité et à préparer le tournant du mix-learning.

Nous avons mené cette transformation profonde avec une volonté de dialogue permanent avec les principaux acteurs de la formation professionnelle que sont les régions et les partenaires sociaux et avec le soutien constant de Michel Sapin.

Depuis 2012, l'Afpa a ainsi accueilli, formé et accompagné le développement professionnel et le retour à l'emploi de 800 000 actifs.

Le passage en Epic a été une étape importante pour mettre l'Afpa au bon endroit, celui du Service Public. Ce passage doit se concrétiser par la structuration en un établissement public et deux filiales au premier janvier prochain et il est essentiel de tenir ce calendrier.

C'est une nouvelle période qui s'ouvre pour l'Afpa avec une nouvelle feuille de route, des débats et, pour ma part, trois convictions, trois désaccords stratégiques :

Le modèle économique n'est pas encore trouvé et ne peut l'être aux bornes de l'Afpa sans une remise en ordre de l'ensemble du Service Public, des Greta à Pôle Emploi.

Le numérique doit permettre, avec un investissement accru et coordonné de l'ensemble de ce Service Public de mieux concilier la nécessaire personnalisation et la massification de l'effort de formation qualifiante, tout en intégrant un effort d'accompagnement pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

L'Afpa doit conserver l'intégrité de sa force de frappe actuelle et de son maillage territorial car elle est plus utile que jamais à la France pour permettre l'accès de tous sans discriminations à la formation et donc à l'emploi, d'autant qu'un grand plan pour la formation est annoncé.

Compte tenu de ces désaccords stratégiques, et après discussion avec la Ministre du Travail, j'ai décidé de démissionner de mes fonctions à la fin de l'année.

J'aurai l'occasion de redire que je remercie tous les salariés de l'Afpa pour leur professionnalisme et leur engagement au quotidien pour les stagiaires, engagement dont ils doivent être fiers.

Déclaration de Yves Barou au Conseil d'administration de l'Afpa, le 19 Octobre 2017

Christian FILLIOT

Représentant élu CGT

Thierry CHEYPE

Représentant élu CFDT